

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

BulletinsTechniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°19 du 01 septembre 2005 - 2 pages

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Prochain bulletin : le 8 ou 15 septembre 2005.

COLZA

Stade :

Semis à levée en cours.

Dès le semis, il est important d'observer la levée et, si possible, de mettre en place une cuvette jaune pour surveiller les arrivées d'insectes.

Limaces :

Les conditions récentes n'ont pas favorisé leur activité. Les limaces doivent cependant être surveillées jusqu'aux stades 2 à 4 feuilles et, ceci en priorité, dans les secteurs à risque :

- bordures de parcelles dans les zones proches de bois ou de friches,
- parcelles sans labour ou avec présence de pailles, mottes ou cailloux,
- sols humides, argileux ...

Une évaluation des populations peut être réalisée à l'aide de pièges, par exemple quelques granulés anti-limaces disposés sous un carton ondulé (d'environ 50x50cm) humidifié placé sous une bâche.
Relever les captures 24 heures après la pose. Seuil d'intervention : 4 cadavres par piège.

Altises :

Les petites altises sont particulièrement à craindre lors de semis précoces et en conditions peu poussantes. Des manques à la levée sont possibles en cas de fortes pullulations. Après le levée, leur présence occasionne des morsures circulaires, perforantes ou non, de moins d'un mm de diamètre.
Observer attentivement les bords de parcelles dès le début de la levée. Un traitement peut être justifié en cas de forte attaque.

Les **grosses altises** sont assez souvent rencontrées dans la région (ces insectes se sont montrés particulièrement actifs à l'automne 2002). Les morsures sont un peu plus grosses que celles des petites altises (1 à 2 mm de diamètre).
Jusqu'au stade B2, les dégâts sont dus à l'alimentation des adultes et une intervention se justifie à partir de 3 plantes sur 10 avec morsure.

MAIS

Pyrale :

Cet insecte est suivi ponctuellement dans la région sur quelques parcelles dans le cadre d'un programme national de biovigilance. Les objectifs sont de mieux connaître son cycle, ses parasites et les risques de fusariose que sa présence peut entraîner. N'étant pas un parasite majeur en Bretagne, il n'y a pas de suivi plus précis sur un réseau de parcelles conséquent.
Cependant, depuis plusieurs années, il n'y a pas eu d'enquêtes plus détaillées sur les niveaux d'infestations. Durant l'automne 2004, des inquiétudes se sont manifestées concernant une augmentation possible de la pression parasitaire. Afin de mieux appréhender le sujet, il est souhaitable de faire des prospections dans un maximum de parcelles. Pour cela, réaliser des observations au hasard en 5 zones de la parcelle (par exemple les 4 coins et une zone centrale) sur 10 pieds consécutifs (soit au total 50 pieds). Pour chaque pieds, noter la présence de dégât et ouvrir la tige sur toute sa longueur à partir du sol pour y noter la présence éventuelle de 1 ou plusieurs chenilles de pyrale. Nous renvoyer la fiche ci-après afin que nous puissions faire une synthèse. Il est aussi possible de se déplacer pour faire la notation avec vous (nous téléphoner).

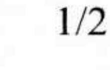
Colza :
Surveiller les ravageurs avec des cuvettes et visuellement.

Maïs :
Evaluer l'importance des attaques de pyrales.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382





Prospection PYRALE : Coupon à retourner à SRPV Bretagne - 280 rue de Fougères 35700 Rennes Cedex
Fax : 02 99 38 89 41

Organisme :
Adresse :
Tel :

Technicien ou exploitant :

		Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4
	Commune				
	Variété				
	Ensilage ou grain?				
	Précédent				
	Date semis				
	Labour ?				
Sur les	Nombre de pieds avec dégâts				
50 pieds	Nombre total de chenilles				

Remarques complémentaires :